

Protocole de reprise de l'activité Volley Ball

Gymnase François Cevert

1) Mesures d'hygiène

- Mise a disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée du gymnase.
Lavage des mains obligatoire à l'entrée de la salle.
- **Port du masque obligatoire pour tous à l'arrivée dans la salle**
- Distanciation d'1m minimum imposée dans les tribunes pour la dépose des affaires personnelles.
- Accès aux vestiaires interdit. Tous les licenciés doivent arriver en tenue et repartir sans se changer.
- Prévoir un sac à part afin de transporter la paire de chaussures spécifique.
- Prévoir une bouteille d'eau individuelle et nominative (il ne sera pas possible de boire aux WC)
- L'accès aux toilettes sera autorisé à proximité du terrain d'entraînement, seulement en cas d'urgence. (voir protocole de la Mairie de Mazé avec plan)

2) Protocole de circulation

- Les portes de la salle resteront ouvertes
- L'arrivée sur le terrain d'entraînement se fera par la porte d'accès principale .
Le départ se fera par la porte proche des cours de tennis (cf protocole de la Mairie de Mazé avec plan)
De ce fait, aucun croisement de personnes ne pourra se faire sur l'espace sportif.

3) Types d'entraînements/matches

- Tous les entraînements et matches seront basés sur les préconisations du Ministère des Sports et la Fédération Française de Volley-Ball.
- Il sera demandé à chaque joueur de désinfecter les ballons avant toute pratique.

4) Responsable COVID19

- Mr Lambert Guilhem : lambertvca.covid@gmail.com
Une photo du groupe sera prise au début de chaque entraînement afin de permettre toute traçabilité en cas de suspicion d'infection. De même, une photo de la feuille de match sera nécessaire. Seul le référent aura accès à ces photos. Merci de votre confiance.

Fait le 27 août 2020 à Beaufort en Vallée

Richard Séverine
Présidente VCA